N° 815 — IIIme Année. 5 ct Le Numéro. 5 ct Mercredi 22 Août 1883.

L'IMPARTIAL

RÉSUMÉ DES NOUVELLES ET FEUILLE D'ANNONCES

Paraissant à la Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Bureaux, 1, Rue du Marché, 1.
Il sera rendu compte de tout ouvrage dont il sera adressé un exemplaire à la Rédaction.

ABONNEMENTS & ANNONCES
Imprimerie Courvoisier, Rue du Marché 1
Chaux-de-Fonds
et rue du Collège, 309, Locle.

Arrivée de | GARE DE CHAUX-DE-FONDS | Départ pour

GARES.	m.	m.	m.	s.	s.	s.	s.	GARES.	m.	m.	m.	m.	s.	s.	s.
Locle . . .	5 —	7 05	9 17	1 42	3 10	5 42	8 22	Locle . . .	6 —	7 50	10 4	11 54	2 27	6 2	10 24
Neuchâtel .	7 44	—	9 53	1 52	—	5 52	9 57	Neuchâtel .	5 18	—	9 30	—	1 52	5 52	8 37
Genève . .	—	—	—	1 52	—	5 52	9 57	Genève . .	5 18	—	9 30	—	1 52	—	—
Bienne . .	8 42	—	11 47	2 17	—	5 20	10 17	Bienne . .	5 5	—	7 20	10 —	3 20	6 40	—
Berne . . .	—	—	11 47	2 17	—	5 20	10 17	Berne . . .	5 5	—	7 20	10 —	3 20	6 40	—

PRIX D'ABONNEMENT, franco pour la Suisse
1 an, fr. 10, 6 mois, fr. 5»50, 3 mois, fr. 3.
Pour l'Etranger le port en sus.

PRIX DES ANNONCES
10 ct. *la ligne ou son espace; prix minimum d'une annonce, 75 centimes.*

— MARDI 21 AOUT 1883 —

Chaux-de-Fonds.

Café Apothéloz. — Concert et soirée littéraire donnés par M. H. Lavigne, mardi et mercredi, dès 8 h. du soir.

Gibraltar. — Assemblée populaire, mercredi 22, à 8 h. du soir. Sujet : « La réforme sociale et la situation des travailleurs. » — Orateur : M. Grillenberger, député au Reichstag allemand.

Chronique Suisse.

Salutistes lacustres. — Nous avons déjà parlé des troubles qui se sont produits à Rolle, grâce à la présence de quelques salutistes. Des condamnations ont suivi de près ces équipées, et l'insuccès des disciples de M. Booth a été complet. Tout celà n'empêche pas à ces messieurs d'écrire dans leurs journaux ce que bon leur semble. Voici un extrait du *War Cry* (leur principal organe), du 15 août 1883, N° 236. Ces lignes sortent de la plume du colonel Clibborn.

« ... Dimanche matin. *Le Corps de Rolle* nous a rejoint à l'exercice de génuflexions des Eaux-Vives, plein de feu et de dévotion. Quel plaisir et quel stimulant pour les deux corps de se rencontrer ainsi pour un dimanche ! Témoignages du corps de Rolle splendide ! Un grand, *six pieds deux pouces*, qui était venu autrefois pour tapager, a été saisi par l'esprit, convaincu et jeté à genoux. Un autre est un ancien contrebandier. Puis vient le savetier dont les clients cherchèrent à détruire le salut, en *boycottant* sa boutique, mais il a tenu ferme et le Seigneur lui a envoyé de meilleures pratiques. Puis la jeune fille dont la famille a été sauvée ; la mère était épouvantée en rentrant de trouver que tous les siens étaient devenus des

SALUTISTES CHANTANTS

pendant son absence. Assiégée de tous côtés elle s'est enfin rendue au Roi Emmanuel.

» Nos camarades de Rolle se rencontrent quelquefois à

quatre heures du matin

mais même à ces heures il ne leur est pas permis d'adorer Dieu en paix, le guet de nuit ayant appelé la police pour les disperser.

» Comme le lac est un terrain neutre nous sommes en négociations pour louer

UNE GRANDE BARQUE

que nous ancrerons loin de la rive qui communiquera avec le rivage par le moyen d'un petit bateau.

» Elle sera dirigée par des

salutistes d'acier (stalwart)

qui pourraient bien agir comme Phineas Fletscher dans la « Cabine de l'oncle Tom, » si un officier de police tentait d'entrer, le rejeter poliment dehors en disant : « On n'a pas besoin de toi ici. »

» A.-S. Clibborn. »

Exposition nationale. — Pendant la semaine dernière l'Exposition a été visitée par 72,888 personnes ; dimanche par 16,121. Le total des visiteurs, jusqu'à dimanche soir, s'élevait à 1,118,479.

— Un grand concert a été donné dimanche en faveur des malheureux d'Ischia et de Beckenried. 4000 personnes y assistaient.

Recettes du Gothard. — Les recettes du Gothard en juillet s'élèvent à 1,020,000 francs et les dépenses à 475,000 fr. Différence : 545,000 francs (en juin 325,000).

La circulation des voyageurs a produit 600,000 francs (330,000 fr. en juin).

Rassemblement de troupes. — Deux officiers supérieurs de l'armée fédérale, M. le colonel Sacc, de Neuchâtel, et M. le major Favre, de Genève, sont arrivés mercredi dernier à Porrentruy. Ces messieurs font une tournée dans cette contrée afin de s'entourer de différents renseignements en vue d'opérations militaires qui doivent être simulées, l'année prochaine, sur les deux versants des Rangiers, par une brigade de la IIe division de l'armée suisse.

Berne, 20 août 1883.

(Correspondance particulière de l'Impartial.)

Les élections supplémentaires pour la Constituante qui ont eu lieu hier dans le canton ont été de nouveau tout en faveur du parti libéral.

Le résultat nous apprend que 21 de ce parti ont été élus tandis que les conservateurs n'en ont que 9.

* On signale une recrudescence d'étrangers et surtout de touristes qui vont visiter l'Oberland bernois si connu et pourtant toujours admiré.

Samedi soir, entre autres, partaient de Berne un certain nombre de fonctionnaires du palais fédéral, principalement de la chancellerie fédérale, qui avaient pris pour but de leur excursion, les uns l'ascension du Niesen, les autres une visite à la célèbre chute du Giesbach, avec rendez-vous général le dimanche après-midi, à Interlaken.

De part et d'autre le plaisir a été grand et chacun, malgré la fatigue, fut enchanté de la course que rehaussa encore, pour les excursionnistes qui grimpèrent le Niesen, un splendide lever du soleil.

Environ 200 personnes se trouvaient au sommet pour contempler le paysage admirable dont on jouit du haut du Niesen.

* C'est une servante qui aurait jeté dans l'Aar l'enfant dont les restes ont été retrouvés. Elle est actuellement séquestrée et devra rendre compte à la justice de son crime.

Nouvelles étrangères.

France. — Voici les résultats de ballotage pour les conseils généraux.

En tenant compte des résultats définitifs acquis au premier tour le 12 août dernier, on constate que sur 1,445 élections il y a : 1,014 républicains, — 431 réactionnaires.

Les républicains, sur l'ensemble des deux scrutins, ont gagné 187 sièges.

Les réactionnaires ont gagné 48 sièges.

Résultat net, 130 sièges gagnés par les républicains.

Il manque un seul résultat.

— Nous sommes dans la saison des eaux, dit le *Temps* de Paris, et le journal le *Pèlerin* en profite pour envoyer de nombreux clients à Lourdes. Huit trains en trois jours ont emmené plus de six mille pèlerins ; le dernier train est parti dimanche soir de Paris et de nombreux curieux se pressaient devant le passage des brancards sur lesquels on transportait jusque dans les compartiments disposés *ad hoc* les confiants malades qui vont demander un miracle à Notre-Dame de Lourdes.

— La petite commune d'Auberive-en-Royans (Isère) possède probablement la femme la plus âgée de France. Marie Durand est née à Saint-Just-de-Claire le 16 mars 1761 ; elle s'est mariée, le 30 décembre 1783, avec Claude Girard, né le 21 janvier 1749 ; elle est veuve depuis quatre-vingt-seize ans.

Avoir sur la tête 122 ans, c'est respectable !

Angleterre. — Le projet de loi tendant à interdire en Angleterre le tir au pigeon, voté par la Chambre des communes à une majorité de 195 voix contre 40, vient d'être rejeté par la Chambre des lords par 30 voix contre 17.

— Samedi dernier, une rixe sérieuse a eu lieu à Coatbridge entre les orangistes et les catholiques, pendant une procession organisée par ces derniers. Les orangistes ont assailli la procession à coups de pierres, et l'on a fini par en venir aux mains. Il y a eu une centaine de blessés et, parmi eux, plusieurs agents de la police, qui avait dû intervenir pour rétablir l'ordre.

Le choléra.

De nouveaux cas de choléra ont été signalés au lazaret de Beyrouth.

Une dépêche de Smyrne annonce que Villa-Nova est contaminée.

Le transport le *Bienhoa*, venant de Cochinchine, est arrivé dimanche à Toulon, où il a été mis en quarantaine avec cent trente et un malades dont quatre-vingts alités. Les malades vont être envoyés au lazaret.

Le nombre des décès cholériques a été dimanche de 4 au Caire.

Trente-sept décès cholériques ont été constatés le même jour à Alexandrie.

Les événements d'Espagne.

Dimanche, le roi d'Espagne, répondant à 4000 travailleurs venus des environs de Valence, a prononcé un discours dans lequel il a dit que la rébellion de quelques militaires, dont la mission était de maintenir l'ordre, lui a causé un vif chagrin. Il est heureux de voir autour de lui les représentants du travail honnête, car c'est le travail qui développe la richesse d'un pays.

Ne perdons pas l'espoir, dit-il, de voir un jour la patrie grande et prospère, grâce au travail. Pour ma part, je demande à être considéré comme un travailleur de plus collaborant à la grandeur de l'Espagne.

Ce discours a été accueilli par d'enthousiastes acclamations, dit la presse officielle.

M. César Munoz, ami et partisan de M. Ruiz Zorilla, a été arrêté et mis à la disposition du commandant en chef des troupes de la province de Guipuzcoa.

Un orthopédiste français, nommé Clausolles, a été arrêté à Barcelone pour avoir arraché un exemplaire de la proclamation de l'état de siège qui avait été affiché sur la devanture de son magasin.

L'enquête judiciaire au sujet du train arrêté près de Granollers a prouvé que c'était le fait d'une bande de voleurs organisée seulement pour ce but. La bande s'est dispersée, mais le chef et trois de ses complices ont été arrêtés.

21 officiers et 35 soldats de l'armée espagnole, venant de Mont-Louis, ont été arrêtés à Perpignan et conduits à la citadelle. Les officiers,

parmi lesquels se trouve le lieutenant-colonel Foneuberta, commandant de la place de la Seo de Urgel, seront internés à Montauban. Les soldats ont demandé à rentrer en Espagne.

Le capitaine Mongado, avec 32 hommes, est entré par la porte Postella-Blanca et est arrivé en France par le val de Campcardos. Le reste de ses soldats s'est dirigé du côté de la Seo de Urgel.

On mande de Cherbourg que le navire portugais *Alrica,* débarqué dimanche à Cherbourg, contenait 111 insurgés espagnols : 1 lieutenant-colonel, 6 officiers supérieurs, 76 inférieurs et 29 paysans.

Avant le débarquement, plusieurs officiers ont protesté contre leur détention arbitraire à bord d'un navire de guerre par le gouvernement portugais.

Cette protestation a été faite en présence des autorités françaises.

Nouvelles des Cantons.

BERNE. — Ensuite des élections qui ont eu lieu le 19 courant, pour la nomination de deux membres à la Constituante dans le cercle du Haut-Vallon, ont été nommés : M. Chatelain, président du tribunal à Courtelary, par 536 voix et M. Ulysse Robert, négociant à Villeret, par 621 voix.

Le nombre des bulletins valables était de 819.

M. Ami Girard, à Renan, a obtenu 193 voix.

— Dimanche matin, la loge située sur la Montagne du Droit de Courtelary, appartenant à M. Jules Langel-Voumard, a été complètement détruite par un incendie. La femme du locataire de cette loge, la nommée Zürcher, y aurait mis le feu, mais probablement par négligence, n'étant pas très saine d'esprit.

— Les travaux de construction du chemin de fer régional de Tramelan-Tavannes ont été adjugés vendredi, 17 août, à MM. Herzog et Pümpin, ingénieurs-constructeurs à Berne. Les plans seront sous peu déposés dans les communes, et les travaux pourront commencer aussitôt que les bourgeoisies de Tramelan et Tavannes auront donné l'autorisation d'entamer leurs terrains. On espère que la ligne pourra être ouverte à l'exploitation le 1er octobre 1884, et que si la température favorise les entrepreneurs, la première locomotive pourra siffler à Tramelan déjà vers le 1er juillet prochain.

FRIBOURG. — *Fête cantonale de gymnastique à Fribourg.* — Samedi et dimanche cette fête a eu lieu à Fribourg et a eu une réussite complète. 250 gymnastes y ont pris part. Voici les résultats des divers concours :

Concours de sections. — 1re couronne, section de Fribourg ; 2e, section de Morat ; 3e, section de Bulle. — Prix sans couronne : section de Romont et section d'Estavayer.

Concours aux engins. — Prix couronnés : 1. Lebet Paul, Neuchâtel. — 2. Junod Arthur, La Sagne (Vaud). — 3. Cousin Ernest, Yverdon. — 4. Rochat Georges, Neuchâtel. — 5. Friedli Em., Bienne. — 6. Schmied Jos., Berne. — 7. Montbaron Léon, Neuchâtel. — 8. Dick O., Bienne. — 9. Blau A., Berne. — 10. Krummenacher Paul, Locle. — 11. Humbert Paul, Locle. — 12. Bertholet W., Payerne. — 13. Hogg Ed., Fribourg. — 14. Pfanner Charles, Fribourg. — 15. Wieland Charles, Bienne. — 16. Clot Béat, Lucens. — 17. Hogg Hercule, Fribourg. — 18. Regamey J., Lausanne.

Concours aux nationaux. — Prix couronnés : 1. Hadorn Emile, Bienne (hors concours). — 2. Spœrri Henri, Fribourg. — 3. Morand Simon, Fribourg. — 4. Zbinden Ed., Locle. — 5. Kœtzlé Gerges, Locle. — 6. Raymond Camille, Lausanne et Ste-Croix. — 7. Glauser Edouard, Locle. — 8. Ferrier Jacques, Berne. — 9. Clot Béat, Lucens. — 10. Krummenacher Paul, Locle. — 11. Rouiller, Genève. — 12. Perrenoud Paul, Moudon. — 13. Lauper Fritz, Berne. — 14. Forster Jules, Bulle. — 15. Hogg Edouard, Fribourg. — 16. Hogg Hercule, Fribourg. — 17. Friedli Em., Bienne. — 18. Perrenoud Albert, Moudon. — 19. Fragnière Henri, Fribourg. — 20. Sterroz Guillaume, Fribourg.

ZURICH. — Le gouvernement propose au Grand Conseil d'affecter 800,000 fr. aux travaux de correction des rivières du canton. La Glatt figure pour 350,000 fr. et la Tœss pour 198,000 francs. L'an dernier le canton a dépensé dans le même but une somme de 629,000 fr.

APPENZELL (Rh.-Int.). — La minorité des électeurs d'Appenzell a recouru contre la décision du Conseil général par laquelle il a été fait grâce au caissier Schai des mille francs qui manquaient à sa caisse.

APPENZELL (Rh.-Ext.) — Les héritiers de feu M. Schiess, l'ancien chancelier fédéral, ont donné 10,000 fr. destinés à des buts d'utilité publique.

— M. Sturzenegger a été élu conseiller national par 6640 voix sur 7470 suffrages ; il remplace M. Schiess.

SOLEURE. — La foudre est tombée dans la nuit du 14 au 15 sur l'église de Lorstorf, en pleine sacristie. Les habits sacrés, les objets du culte ont été brûlés. Des ouvriers de chemin de fer voyant la fumée sont accourus et le feu a pu être éteint.

VAUD. — A la suite d'une plainte portée par quelques citoyens de Lausanne, M. le juge informateur a fait arrêter samedi après midi un nommé V. de K., Prussien, contrôleur ou directeur de la société *Victoria*, banque anglaise de valeurs à lots, ayant son bureau rue Centrale, 3, à Lausanne.

Un autre associé, le nommé C., Français, a été arrêté samedi soir, au passage des deux trains à Cossonay, par un agent de la police secrète de Lausanne.

Cette banque annonçait le domicile de son siège comme devant se trouver à Paris, 162, boulevard Haussmann ; mais des renseignements demandés et arrivés de cette ville ont appris que ni la Société ni les bureaux n'existaient ; il n'y avait qu'une simple enseigne à l'endroit indiqué.

Ces messieurs sont à Lausanne depuis le mois de mai et ont de nombreux émissaires dans le canton.

Il paraît qu'un grand nombre de personnes, tant de Lausanne qu'ailleurs, se sont laissées duper par ces flibustiers, heureusement coffrés dans les cellules de l'Evêché.

(*Nouvelliste vaudois.*)

Chronique neuchâteloise.

⁂ *Fête de gymnastique.* — Les Neuchâtelois qui ont pris part au concours de gymnastique de Fribourg ont remporté les prix suivants :

Engins : 1re couronne, Paul Lebet, Neuchâtel ; 4e, Georges Rochat, Neuchâtel ; 7e, Léon Montbaron, Neuchâtel ; 10e, Paul Krummenacher, Locle ; 11e, Paul Humbert, Locle. — Prix simples : 19e, A. Rochat, Neuchâtel ; 27e, Buschenel, id. ; 25e, Ramaz Antoine, Chaux-de-Fonds ; 27e, Fritz Cornu, Neuchâtel ; 32e, Ch. Perret, Locle ; 35e, F. Zbinden, Chaux-de-Fonds ; 41e, Flageoulot, id. ; 43e, Léon Heimann, id. ; 48e, Schenk, Locle ; 54e, Rosat, id. ; 58e, Louis Jeanmonod, Neuchâtel ; 66e, Wannenmacher, id. ; 70e, Bessat, id. ; 87e, Dalex, id. ; 90e, L. Sutter, id. ; 91e, Jacques Bruder, id. ; 99e, A. Senn, id. ; 109, Scheitter, id.

Jeux nationaux : 4e couronne, Edouard Zbinden, Locle ; 5e, Georges Kœtzlé, Locle ; 7e, Ed. Glauser, Locle ; 10e, Paul Krummenacher, Locle. — Prix simples : 22e, Fritz Cornu, Neuchâtel ; 23e, Paul Humbert, Locle ; 25e, Wettach, Neuchâtel ; 26e, Alf. Spætig, Neuchâtel ; 37e, Georges Stulz, Locle ; 39e, Albert Senn, Neuchâtel ; 45e, Arnold Wuilleumier, id. ; 48e, Ernest Buschenel, id. ; 49e, P. Lebet, id. ; 51e, Alf. Bessat, id. ; 52e, Ch. Schettlin, id. ; 57e, L. Jeanmonod, id. ; 59e, L. Montbaron, id. ; 62e, Ernest Wannenmacher, id. ; 70e, Albert Spætig, id. ; 71e, L. Zutter, id. ; 78e, J. Dalex, id. ; 80e, Jacques Bruder, id. ; 82e, Paul Bedeaux, id. ; 84e, Georges Rochat, id. ; 92e, Numa Droz, Locle.

Jeux spéciaux. — Grimper : 2e prix, Rochat,

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 51

LA BOUTIQUE DES COLPORTEURS

Par Hippolyte Audeval.

DEUXIÈME PARTIE

— Je ne me souviens pas, messieurs, reprit-elle, d'avoir jamais eu l'honneur de vous recevoir au château de Kernig.

— Tout le regret est pour nous, belle dame, répliqua Septseptembre avec aplomb. Mais nous ferons en sorte de combler cette fâcheuse lacune.

— Oui, oui, compléta Chrysostôme. nous viendrons quelquefois vous demander à dîner, sans façon. Vous savez. en se serrant un peu.

— Thérèse, va chercher mon mari, interrompit la comtesse. Vous permettez, messieurs... Je serais bien aise qu'il vienne vous présenter à moi.

— Ne le dérangez donc pas, belle dame ! s'écria Septseptembre. Tout s'est passé, je crois, d'après les usages du grand monde : j'ai présenté mon ami et mon ami m'a présenté. Par conséquent, nous pouvons causer maintenant de nos petites affaires.

Et, pour se conformer à ce programme, Chrysostôme ajouta d'un air inspiré :

— Quel beau temps !

La comtesse, cette fois, ne put s'empêcher de sourire du mal que se donnait Chrysostôme pour soutenir la conversation.

Quant à Thérèse, elle se demandait tout bas qui pouvait être ces deux originaux et elle s'amusait de leurs bizarreries.

— Vous êtes venus ensemble, messieurs ? leur dit-elle

— Ensemble ! toujours ensemble ! répondit Septseptembre. Nous ne nous quittons jamais.

— C'est-y pas naturel, belles dames ? ajouta Chrysostôme dont la corde sensible vibra fortement et qui, entraîné par ses souvenirs, oublia tout à coup de soigner son élocution. J'ai eu des malheurs. Jusqu'à l'âge de vingt-trois ans et dix huit mois on me battait comme plâtre dans ma famille. Alors, je m'ai sauvé de chez papa...

Les deux jeunes femmes reculèrent involontairement devant ces confidences.

— Trois mois et quarante-deux jours après ma fuite, continua Chrysostôme avec chaleur, je tombe inanimé au coin d'un bois...

Septseptembre s'interposa.

— Inutile de raconter ton histoire, chevalier, dit-il. Prodigue plutôt à ces nobles dames les historiettes récréatives, la galanterie des salons.

— Je veux bien cousin, répondit docilement Chrysostôme. La belle des belles, la rose des roses, c'est notre aimable châtelaine.

— Incline-toi donc, ma chère, dit tout bas Thérèse en riant. Ce compliment est à ton adresse.

— Quant à l'autre, termina Chrysostôme, c'est la fleur printanière, la pâquerette jolie.

— A ton tour, reprit la comtesse en riant aussi. Incline-toi, ma chère Thérèse.

Et Septseptembre dit à l'oreille de Chrysostôme :

— Très bien ! Très bien ! Te voilà lance. Tu vois que ce n'est pas difficile.

— Nous ne sommes pas mariés, mon cousin et moi, continua Chrysostôme encouragé par son succès, parce que ça nous ferait disputer. Mais...

— Ah ! Qu'ils sont drôles, Valentine ! interrompit Thérèse. Il me semble que j'ai vu ces figures-là quelque part.

— Mais ça ne nous empêche pas, reprit Chrysostôme, d'apprécier à l'occasion le sexe et la beauté.

Et, emporté par son zèle, par son désir de suivre les recommandations de Septseptembre, il s'avança vers Thérèse, et, lui passant galamment la main sous le menton :

— Quel âge avez-vous, la belle enfant ? lui dit-il.

Pour le coup, la jeune fille cessa de rire devant ce manque de respect. Elle s'éloigna vivement.

La comtesse la suivit.

— La plaisanterie dont tu t'amusais d'abord va trop loin, lui dit-elle. Viens, Thérèse, nous allons demander au comte quels sont ces messieurs.

Quoique les deux sœurs n'eussent pas témoigné à haute voix leur mécontentement, Septseptembre vit bien qu'elles étaient fâchées.

— A quoi penses-tu, cousin ? dit-il. Tu vas caresser le menton...

— Ne m'avais-tu pas dit que c'était l'usage, cousin ?

— Oui, avec les jolies filles de la domesticité, avec les paysannes.

— Tu n'avais pas ajouté ça cousin.

— C'était sous-entendu. Et maintenant...

— Veux-tu que je te dise ? s'écria Chrysostôme désorienté, nous ne sommes pas à notre place ici. Avec les meilleures intentions nous n'y ferons que des bêtises. Faut nous en aller.

— Ce ne serait pas la peine d'être venus, répliqua Septseptembre.

Et après un instant de silence, il ajouta gravement :

— Nous avons trente mille francs au comte de Kernig et nous ne les avons pas gagnés. Ce petit Albert nous a glissé dans les mains comme une anguille. Au moment où nous allions nous embarquer sur le *Belle-Arsène* en nous réjouissant de jouer ce bon tour à un jeune homme qui s'était moqué de nous, tu me fis cette réflexion judicieuse : la boutique est bien légère ! elle roule comme s'il n'y avait rien dedans. Et en effet, monsieur Albert s'était esquivé. Ces trente mille francs, cousin, je les aurais acceptés si nous avions rempli les conditions exigées par le comte, si nous avions pris un associé et partagé la somme avec lui.

Mais rien n'a été fait. Nous n'avons pas pu rencontrer jusqu'à présent le comte de Kernig qui est allé, m'a-t-on dit, à Paris. Aujourd'hui, il est de retour et nous sommes venus pour nous expliquer. Cet argent ne nous appartient pas ; il faut le rendre.

(A suivre)

Reproduction interdite pour les journaux n'ayant pas traité avec la Société des gens de lettres.

Neuchâtel ; 4e, Bessat, id.; 5e, Ruschenel (ou Ruschinel), id.

Saut à la perche : 1er prix, Glauser, Locle.

Saut hauteur et longueur : 1er prix, Rochat, Neuchâtel ; 4e, Zbinden, Locle ; 5e, Montbaron, Neuchâtel.

⁂ *Neuchâtel.* — Il y a quelque temps, nous avons dit que l'on construisait à Neuchâtel, au Jardin anglais, un petit pavillon dans lequel le public pourra sous peu admirer un joli chamois. Voici quelques renseignements concernant ce gracieux animal. Il y a quelques semaines un jeune chamois vint, par une belle après-midi de dimanche, se faire prendre à Chêne-Bougeries (Genève), dans la campagne de M. Pétavel-Oliff, où il avait forcé la consigne en franchissant la haie d'un bond. D'où venait-il ? La question n'a pu être résolue, personne n'étant venu le réclamer. M. Pétavel offrit ce charmant petit animal aux édiles de Genève, mais sur le refus de ceux-ci il fut offert à la ville de Neuchâtel, qui s'empressa de l'accepter et fit construire pour lui un pavillon dans le Jardin anglais.

⁂ *Bulletin de la santé publique. — Juillet 1883.* — Pendant le mois de juillet il a été enregistré dans le canton 298 naissances 52 mariages, et 180 décès.

Le nombre des *mariages* est de 13 inférieur à celui du mois de juillet de l'année passée. On compte 15 mariages dans le district de Neuchâtel, 4 dans celui de Boudry, 8 dans celui du Val-de-Travers, 3 dans le Val-de-Ruz, 11 dans le district du Locle et 11 dans celui de la Chaux-de-Fonds.

Les *naissances* du sexe masculin sont au nombre de 153, celles du sexe féminin au nombre de 145. Les *mort-nés,* au nombre de 15, forment le 5 % du total. Il y a eu 12 naissances illégitimes ; On compte 1 *naissance multiple* (une paire mixte).

Parmi les *décès,* on en compte 85 du sexe masculin et 93 du sexe féminin. — Les mort-nés forment le 8 p. cent du total. Réduite à l'année, la proportion des décès par 1000 habitants est, d'après les districts, la suivante (les mort-nés non compris) :

	Juillet 1883.	Juillet 1878-1882.
District de Neuchâtel	19,7	29,6
» Boudry	17,2	21,7
» Val-de-Travers	25,4	24,3
» Val-de-Ruz	17,8	22,4
» Locle	17,1	20,8
» Chaux-de-Fonds	16,9	21,3
Canton	18,9	23,6

Comme on le voit, le taux de la mortalité continue à être presque partout de beaucoup au-dessous de la moyenne. Le district du Val-de-Travers fait seul exception, ici le taux élevé de la mortalité est dû aux nombreux décès parmi les enfants âgés de 0 à 1 an. On en compte 16 sur un total de 35, soit presque le 50 %.

Chronique locale.

⁂ *Les disciples de Saint-Hubert.* — Dimanche avait lieu à Tête-de-Ran une réunion de la Société des chasseurs du district de la Chaux-de-Fonds. Diverses questions intéressant la Société ont été traitées, puis un petit pique-nique a terminé cette charmante réunion à laquelle assistaient, outre les Nemrods de la Chaux-de-Fonds, plusieurs chasseurs du Val-de-Ruz et de Neuchâtel. M. Constant Boillat, député, a été réélu président de la Société et M. Louis Nicoud, secrétaire-caissier.

⁂ *Course de l'*Union Chorale. — La course de l'*Union Chorale* a parfaitement réussi. Dimanche la réception à Macollin, par la *Chorale* de Bienne, accompagnée de bon mombre de Neuchâtelois habitant cette ville, a été des plus cordiale. Le concert donné le soir à la Tonnhalle de Bienne avait attiré de nombreux auditeurs. Les solistes se sont, paraît-il, surpassés. Puis la soirée a été terminée par un bal charmant.

⁂ *Assemblée populaire.* — Mercredi 22 août, à 8 heures du soir, aura lieu au restaurant de Gibraltar une assemblée populaire organisée par la Société démocratique allemande.

L'orateur est M. Grillenberger, député socialiste au Reichstag allemand.

Le sujet traité est : « La réforme sociale et la situation des travailleurs ». Après cette première partie de l'assemblée, une discussion générale aura lieu.

⁂ *Diplômes d'ingénieurs.* — Nous apprenons avec plaisir que deux jeunes gens de notre ville, MM. Paul Courvoisier et Henri Coullery, viennent de passer brillamment leurs examens à l'école polytechnique fédérale et ont obtenu leurs diplômes d'ingénieurs-mécaniciens.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

(Bureau central Météorologique de France)
au 20 Août.

L'aire des fortes pressions a continué à se déplacer vers l'est. Des bourrasques se sont rapprochées de nouveau des Iles Britanniques. Le baromètre descend sur tout l'ouest de l'Europe ; la baisse atteint 10 mm. en Irlande, où le vent souffle fort du sud.

La température monte, excepté en Scandinavie et sur le bassin occidental de la Méditerranée ; le thermomètre marque 10° à Bodo et 15° à Valentia, 16° à Lyon, 23° à Nice et 24° à Brindisi.

En France, le temps va encore rester beau et chaud ; il en sera de même en Suisse.

Dernier Courrier.

Berne, 20 Août. — Le comte San Miguel, ministre du Portugal près la Confédération, a été nommé en la même qualité à la Haye.

Genève, 21 Août. — Hier, comparaissaient devant la justice de paix pénale, les anarchistes Héritier, Grussel et Court, accusés d'avoir publié et affiché une proclamation sans l'autorisation de la police. Tous trois ont été acquittés. Le juge a proclamé dans les considérants le droit de tous les citoyens genevois à signer des affiches et à convoquer des réunions publiques, ce qui n'était pas en question. Il a admis que les inculpés n'ont participé en aucune mesure à la rédaction et à la publication du placard incriminé et qu'ils se sont bornés à le signer, à la sollicitation d'un certain nombre de leurs amis. Le Tribunal, afin de motiver son refus de renvoyer la cause à une audience postérieure, pour le réquisitoire du ministère public, dit que M. le substitut « n'était pas à sa place. » D'après cette doctrine, qui ne fera probablement pas jurisprudence, le substitut ne fait pas partie du parquet s'il n'est pas assis sur son siège.

Il est bon d'ajouter que les termes très larges et extensifs du règlement de police du 25 août 1877 atteignent les signataires, éditeurs et afficheurs d'une proclamation et se refusent absolument à l'interprétation que le Tribunal leur a donnée.

Voici du reste le texte des articles 1 et 10 du règlement de police sur les affiches et annonces publiques qui se rapportent à la contravention relevée contre les accusés :

« Art. 1er. — Aucun placard ou affiche ne pourra être mis sous les yeux du public, sans l'autorisation préalable du Département de justice et police. L'autorisation sera refusée si l'annonce est contraire aux lois, aux règlements ou aux bonnes mœurs.

» Art. 10. — Les contrevenants sont passibles des peines de police, sans préjudice de peines plus graves, en cas de délit. »

Cette affaire avait attiré toute la fleur du parti anarchiste. Quelques essais de bravos, tentés après la lecture du verdict, sont restés sans écho.

St-Pétersbourg, 20 août. — Les rédacteurs et imprimeurs d'un journal nihiliste qui a été distribué aux étudiants, ont été arrêtés, et vingt-deux d'entre eux, appartenant à l'Université, ont été bannis en Sibérie.

Odessa, 20 août. — Le théâtre d'Iékaterinodar (Caucase) a été complètement réduit en cendres.

Le feu a éclaté dans la garde-robe ; en peu d'instants tout était en feu. Il ne reste rien ; tout a été anéanti.

Il n'y avait heureusement, ce soir-là, aucune représentation et il n'y a pas de victimes.

Paris, 20 août. — Dans les ballottages pour les élections aux conseils généraux, 115 républicains ont été élus sur 149. Les républicains gagnent 9 sièges.

— Le roi d'Espagne a reçu hier une chaleureuse ovation au théâtre de Valence.

Le roi est parti dans la mutinée pour Barcelone.

Paris, 20 août. — Depuis 24 heures, les médecins, après consultation, pensent que la mort du comte de Chambord sera très prochaine.

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE
du Jura bernois
du samedi 18 août.

Citations édictales.

Joseph Bregnard, monteur de boîtes, ci-devant à Bonfol, prévenu de vol d'argent, est cité à comparaître le mardi 28 août, à 7 heures du matin, devant le tribunal correctionnel de Porrentruy.

Rosine Robitschon, domestique, ci-devant à Fregiécourt, prévenue d'escroquerie, est citée à comparaître le jeudi 30 août, à 7 heures du matin, devant le juge au correctionnel à Porrentruy.

Justin Lachat, mécanicien, ci-devant à Charmoille, prévenu d'abandon de famille, est cité à comparaître le jeudi 23 août, à 7 heures du matin, devant le juge de police à Porrentruy.

Ernest Enderlin, ci-devant domestique à Tavannes, prévenu d'infraction à l'art. 67 du code pénal fédéral, est citée à comparaître le samedi 8 septembre, à 8 heures du matin, devant le tribunal correctionnel de Moutier.

Joseph Magada, maçon, dernièrement à Charquemont (Doubs), prévenu de menaces graves, est cité à comparaître le vendredi 24 août, à 8 heures du matin, devant le juge d'instruction à Saignelégier.

Fritz Rossonay, ci-devant monteur de boîtes aux Emibois, prévenu de vol, est cité à comparaître le vendredi 31 août, à 8 heures du matin, devant le juge au correctionnel à Saignelégier.

B. Pi, fils, fabricant de bouchons, ci-devant à Genève, a été condamné par défaut, par le juge de police de Neuveville, pour contravention à la loi sur le colportage, à 2 fr. d'amende, à acquitter les droits et aux frais.

Faillites.

Le tribunal consulaire de Porrentruy a prononcé la faillite de Joseph Gigon, allié Œuvray, ancien cabaretier à Fontenais.

Tous les créanciers de la faillite de Charles-Emmanuel Marchand, ci-devant marchand de bois à Court, sont convoqués pour le samedi 29 septembre, à 2 heures après midi, à la salle du tribunal de Moutier.

Publications matrimoniales.

Dame Catherine Guédat née Broquet, a été déclarée séparée de biens d'avec son mari Hypolite Guédat, tous deux à Bellefontaine.

Banque Fédérale. -- Cours des Valeurs.
le 21 Août 1883.

ACTIONS	Demande	Offre
Jura-Berne	360	365
Central Suisse	515	517.50
Suisse Occidentale	91.25	92.50
d° priv.	300	—
Nord-Est Suisse	315	316.25
d° priv.	550	570
Union Suisse	237.50	438.75
d° priv.	445	446.25
St-Gothard	572.50	580
OBLIGATIONS		
Emprunt fédéral 4 %	102	102.50
d° bernois 4 %	98.85	99
Jura-Berne 4 %	97.85	98

Sans engagement.

RÉSULTAT
des essais du lait du 16 au 17 Août 1883.
(Les laitiers sont classés dans ce tableau d'après la qualité du lait qu'ils fournissent.)

Noms. Prénoms et Domicile.	Butyromètre.	Lait entier.	Lait écrémé	Crémomètre.
Erny, Antoine, Bd de la Gare 15	45	33,	37,8	15
Allenbach, Edouard, Bulles 35	41	31,6	35,8	14
Savoie, Lucien, Bulles 29	39	32,5	35,9	12
Vuilleumier, Hri, Planchettes	36	32,6	36,6	14,5
Mafli, Jacob, Bd Pt-Château 19	35	32,9	36,2	10,5
Calame, Ulysse, Bulles 30	35	32,7	36,	10
Degoumois, Ami-Ls, Eplatures	33	32,8	35,8	10
Gigi, Fritz, Eplatures	32	32,	34.6	10
Lehmann, Jean, Eplatures	32	33,1	35,8	9
Tissot, Ulysse, Sombaille 29	31	32,5	34,5	10
Kernen, Edouard » 20	31	33,5	36,5	9,5
Dubois Edouard, Foulet	30	32,4	35,4	8,5

Chaux-de-Fonds, le 18 Août 1883.

Conseil Municipal.

Pour fr. 4

on peut s'abonner à **L'Impartial,** dès maintenant jusqu'à fin décembre.

☛ Les abonnés nouveaux recevront tout ce qui a déjà paru du beau feuilleton quotidien: « *La Boutique des Colporteurs* », par Hippolyte Audeval.

Imp. A. Courvoisier. — Chaux-de-Fonds.

AU PROFIT DU MUSÉE

Billets à 25 centimes.

pour visiter le musée Platow, place de la Gare.

En vente chez MM. Hermann, libraire.
Monnier, pharmacien.
Gagnebin, »
Parel, »
Brandt, march. de tab.
Barbezat, »
2105-1 Wægeli, »

Société Fédérale de Gymnastique
L'ABEILLE

Assemblée générale samedi 25 courant, à 8 ½ heures du soir, à l'Hôtel-de-Ville.

2115-3 LE COMITÉ.

Avis au public.

Les demandes d'inscriptions au Registre du commerce devront être, dès le 15 août 1883, déposées au Greffe du tribunal civil de la Chaux-de-Fonds. 2116-3

AUX NÉGOCIANTS
et fabricants d'horlogerie

Un jeune homme pourrait disposer de 5 ou 6 heures par jour pour faire la correspondance, la tenue des livres, des écritures ou divers travaux analogues. Prétentions modestes — discrétion — fidélité.

S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 2081-2

Vins à emporter.

En consignation, une forte partie de vins garantis pur raisin frais. 1873-5

Rouge . . 55 ct. le litre.
Blanc . . 50 » »

Par 10 litres et au-dessus 5 % d'escompte.

Cave, 9, Rue Neuve, 9

La maison **Wœlflin**, rue Baulte 7, à Genève, achète des montres 18 et 19 lignes, remontoir ancre et cylindre, mouvements nickelés, savonnettes argent et métal. 2024-3

Maladies secrètes

trouvent guérison radicale par ma méthode, basée sur des recherches scientifiques récentes, même dans les cas les plus désespérés sans aucun trouble des fonctions. Je guéris également les conséquences fâcheuses *des péchés de jeunesse, névroses et impuissances.* — **Discrétion garantie.** 1548-2

Prière d'envoyer une description exacte de la maladie.

Dr BELA, Paris, 6, place de la Nation

Membre de plusieurs sociétés scientifiques.

Saindoux fondu et non fondu

Lard gras, à fr. 2 le kilo,

à la boucherie **Julien Favre**, rue du Grenier. 1994-1

Avis de vol.

Un **cheval** de 3 ans, croisé normand, appartenant à M. Julien Béguelin, au Pré Renaud, près Tramelan, a été volé sur la Bise de Corgémont, dans la nuit du 13 au 14 courant. 2099-1

Signalement: Sous poil brun, marqué en tête d'une bazane, aux deux jambes de derrière une petite tache blanche et la marque de l'écusson fédéral sur la cuisse gauche. — **Fr. 100** de récompense à la personne qui pourrait en donner des renseignements ou qui en aviserait la police.

L'art de se tuer à tous les âges.

Cet ouvrage utile et curieux est en vente au prix de fr. 2, à la librairie HERMANN et chez tous les libraires. On donnera gratuitement: «*L'art de vivre longtemps*» et «*La médecine par l'expérience*».

2094-9 Dr BOUGLÉ.

Briquettes de lignite
Houille & Coke
Gros Détail

Nous engageons vivement l'honorable public de faire l'approvisionnement de combustible pendant la bonne saison, la qualité étant meilleure et le service plus régulier. 2114-6

FOURNEAUX en tous genres. **KAUFMANN & STRUBIN** CHAUX-DE-FONDS Lits de fer.

GRANDE LIQUIDATION
pour cause de déménagement
du Magasin de Glaces
4, RUE DE LA CHAPELLE, 4

Glaces de toutes grandeurs, de Paris et d'Allemagne.
Galeries et **ciels de lit.** 1712-23
Grand assortiment de **tableaux.**
Assortiment complet de **cadres pour photographies.**
Objets oberlandais en bois sculpté.

Rabais de 10 à 15 % sur tous les articles payés comptant.

Avec une mise de fr. 3 (sans plus de remise) par billet, on a la chance de gagner 1722-13

Fr. 500,000

200,000; 100,000; 50,000; 25,000
etc.
G. Scheer, à Bâle.

Achat et vente de toutes valeurs à lots.

HUMBERT-GÉRARD
absent 2088-2
du 18 au 24 Août.

Une institutrice brevetée du 1er degré, ayant plusieurs années d'expérience et d'excellents certificats, s'offre pour donner des **leçons particulières** sur toutes les branches étudiées à l'école primaire.

Elle donnera aussi des **leçons de couture, tricot, raccommodages de bas** et de **linge, et d'ouvrages d'agrément.**

S'adresser à Mme Eugénie Quartier, rue Fritz Courvoisier 29 A. 2009-2

W. LABHARDT, dentiste,
sera absent 1959-3
jusqu'au 27 Août

EN VENTE 2050-2
à la Boucherie Sociale
Tous les jours:
Tripes fraîches . . . à 25 ct. le ½ k°
Graisse de bœuf fondue . à 70 » »

M. GILLARDET à Neuchâtel
ACHAT

de vieux habillement de toutes espèces, vieilles limes, vieux étaux, vieux livres, vieux cuivre, plomb, zinc, étain, limaille de laiton, nickel, etc. M. Gillardet se rend à domicile pour les achats. A cet effet, il sera dans les localités ci-dessous indiquées, la première semaine de chaque mois. Les personnes qui ont des articles à vendre, sont priées de déposer leur adresse:

CHAUX-DE-FONDS, Hôtel du Guillaume-Tell.
Au LOCLE, Bureau de la Feuille d'avis.
Aux PONTS, Hôtel de la Loyauté. 1210-1
Aux Brenets, chez Mme veuve Rognon.

HERNIES
(Für Bruchleidende)

Les personnes qui ne seraient pas radicalement guéries, seront remboursées. — Bandage électro-médical.

Consultations de 10 heures à midi.

J.-M. Schnyder, spécialiste, Rue de la Chapelle 4, premier étage. 1429-139

Dans une famille de Winterthour, on prendrait en pension un jeune garçon ou une jeune fille désirant apprendre l'allemand. — Bons soins et vie de famille.

Pour les renseignements s'adresser à M. S. MAYR, directeur de musique, rue de l'Hôpital 13, Chaux-de-Fonds. 2083-2

Photographie Gartheis
LOCLE ET CHAUX-DE-FONDS
15, Hôpital, 15
Cartes de visite: Fr. 7 la douzaine
pour adultes. 1357-36

EN VENTE
à l'IMPRIMERIE A. COURVOISIER
1, Rue du Marché, 1

BILLETS
DE
l'Exposition permanente de Genève

Fr. 1 le billet. 2010

Occasion exceptionnelle.

Par suite de forts achats, faits avant la hausse, je puis vendre les **velours** en ruban noir de toutes largeurs, **25 %** en dessous des prix de gros.

Velours en ruban couleur, teintes nouvelles, à un prix très avantageux.

Se recommande,
A. Bourquin-Huguenin,
2006 14, Balance, 14.

GUIDE ILLUSTRÉ
DE L'EXPOSITION NATIONALE
à Zurich
avec 3 plans et 24 gravures.
Prix: Fr. 1.

SOUVENIR DE L'EXPOSITION
Nationale
contenant 19 vues de l'Exposition
Prix: Fr. 1 » 50.

ZURICH & L'EXPOSITION
à vol d'oiseau
magnifique chromolithographie.
Prix: Fr. 1.

En vente à l'Imprimerie A. COURVOISIER, rue du Marché, 1. 1881-4

Au magasin de Comestibles
Charles Seinet
Reçu un bel envoi de 1759
Morilles sèches.

Dans un comptoir de la localité on demande un jeune commissionnaire. 2117-3

Sertisseuse. On demande de suite une bonne sertisseuse de moyennes; à défaut on prendrait une assujettie. — A la même adresse on demande **une fille** pour faire le ménage.

S'adresser à M. Emile Choffat, rue du Progrès 73. 2085-1

Ouvrières. On demande de suite une bonne polisseuse de boîtes, une finisseuse et une brunisseuse, connaissant bien leur partie.

A la même adresse on prendrait aussi une apprentie. — S'adresser rue Léopold Robert 28 A. 2098-1

Doreuse. On demande une bonne ouvrière doreuse. — S'adresser rue de l'Hôpital 15. 2096-1

Repasseurs. On demande des repasseurs pour les parties brisées, poseurs d'aiguilles et repareurs. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 2016

Graveur. Un bon ouvrier graveur de lettres est demandé.

A la même adresse on donnerait des gravures de cuvettes à un graveur établi.

S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 2039

Pierriste. On demande de suite un bon ouvrier pierriste.

S'adresser chez Léon Vuille-Perret, rue des Arts 21. 2044

Polisseuse. On demande de suite une bonne ouvrière polisseuse de boîtes et une assujettie.

S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 2049

Appartements. A louer, pour St-Georges 1884, un appartement au soleil levant, composé de 3 pièces avec corridor, situé près du Collège primaire; plus un appartement de 3 pièces, au soleil levant, situé à la rue du Puits. — Ecrire poste restante sous les initiales M. H. C. 2104-2

Magasin. Pour St-Georges 1884, on offre à louer un magasin avec ou sans appartement.

A la même adresse on offre à vendre un **piano** à un prix modique. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 1987-1

Un ménage de 3 personnes demande à louer, pour St-Georges 1884, un **logement** de deux ou 3 pièces, situé au soleil levant, du prix de 500 à 700 francs. — S'adresser à M. Gumal Perret, rue du Puits 14. 2103-5

On demande à acheter, un certain nombre de Précis d'Histoire Sainte de Kurz, usagés (ancien et nouveau Testament).

S'adresser à M. Pierre Tissot-Humbert, libraire, rue du Parc. 2097-1

A vendre une **pendule antique,** bien conservée, avec sonnerie et jouant 7 airs différents. Bonne occasion pour un amateur. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 2102-2

Trouvé Lundi soir 6 août, à la Cantine, une **ombrelle.** — La réclamer contre désignation chez M. Edouard Amez Droz, rue du Temple 4. 2100-1

Les amis et connaissances de Monsieur JEAN ROTHEN-KLOTZ et de ses enfants, qui auraient été involontairement oubliés dans la distribution des lettres de faire part, sont invités à assister **jeudi 23** courant, à 1 heure après midi, au convoi funèbre de leur chère épouse, mère et belle-mère, Madame **Henriette Rothen** née **Klotz,** décédée le 21 août, dans sa 52me année.

Domicile mortuaire: Rue du Progrès, n° 17. 2120-1

Tous les membres de la Société de musique **La Persévérante** sont priés d'assister, Jeudi 23 Août courant, à 1 heure après midi, au convoi funèbre de Madame **Henriette Rothen** née **Klotz,** mère de Monsieur ROTHEN, leur collègue.

Domicile mortuaire: Rue du Progrès 17.

2118-1 LE COMITÉ.

Les membres de la **Fraternité** sont priés d'assister, Jeudi 23 courant, à 1 heure de l'après-midi, au convoi funèbre de

Madame Henriette Rothen

membre de la Société. (N° Mlle 684.)

Domicile mortuaire: Rue du Progrès 17.

2119-1 LE COMITÉ.